

CAVAIGNAC (Louis-Eugène), général français, chef du pouvoir exécutif en 1848, fils puîné du conventionnel, frère du précédent, né à Paris le 15 octobre 1802, mort en 1857. Il reçut une éducation solide au collège Sainte-Barbe, fut admis en 1820 à l'École polytechnique, et deux ans plus tard passa à l'École d'application de Metz comme sous-lieutenant du génie. Enfin il entra dans l'armée en 1824, fit la campagne de Morée comme capitaine, et se fit remarquer dans plusieurs affaires par ce courage calme et froid qui est resté l'un des traits distinctifs de sa physiologie militaire. De retour en France, il se trouvait en garnison à Arras à l'époque de la révolution de Juillet, et il fut un des premiers à s'affliger de l'issue monarchique des événements. Aussi lorsque, en 1831, il fut question de fonder l'*Association nationale*, il s'empressa d'adhérer à cette société démocratique. Le gouvernement le punit de cette manifestation d'opposition en le mettant en non-activité pendant quelques mois. Sur les sollicitations de son oncle, Jacques-Marie, il fut réintégré ; mais on l'envoya *jeter sa gourme* en Afrique, suivant un mot qu'on attribue au roi Louis-Philippe lui-même. Le jeune officier s'était, au reste, prononcé d'une manière catégorique, et qui ne laissait aucun doute sur ses sentiments politiques et sur la ligne qu'il entendait suivre. Quelque temps auparavant, à Metz, son colonel, à la suite d'un entretien, lui avait posé ces questions : « Si le régiment avait à marcher contre les carlistes, vous battriez-vous ? — Oui, répondit Cavaignac. — Et contre les républicains ? — Non. » Ce fut alors qu'on l'envoya en Afrique. Il fut dirigé sur Oran et employé aux travaux de défense de cette place, prit part à l'expédition de Mascara, et fut décoré un an à peine après son arrivée sur la terre d'Afrique. Au commencement de 1836, il était dans les rangs du corps d'armée qui alla s'emparer de Tlemcen. Le maréchal Clausel, qui commandait cette expédition, ayant résolu de laisser dans la place une garnison, comme témoignage des engagements pris par la France envers nos alliés de cette région, en confia le commandement au capitaine Cavaignac, dont il appréciait l'intelligence et l'énergie. C'était un poste extrêmement périlleux, perdu sur la frontière du Maroc, enveloppé d'ennemis, à une distance considérable de tout secours, et où les chances de ravitaillement étaient fort incertaines, pour ne pas dire nulles. Néanmoins, 500 volontaires, sortis des différents corps expéditionnaires, se rangèrent avec enthousiasme autour de ce jeune chef à la main nerveuse et forte, au cœur indomptable et à la tête féconde en ressources, se disputant l'honneur de servir sous ses ordres dans ce poste d'aventures, de gloire et

de dangers.

Ce fut un spectacle plein d'émotion et de grandeur que celui du départ de l'armée, sautant au haut des murailles ce petit noyau d'hommes intrépides groupés autour du drapeau de la France, et qui regardaient, d'un œil stoïque, s'éloigner, pour ainsi dire, la patrie avec les colonnes françaises, qui les laissaient comme une épave de la civilisation au milieu de la barbarie musulmane.

Cavaignac, abandonné à lui-même, s'occupait sans relâche des moyens d'organiser une résistance pour ainsi dire indéfinie, et sans compter sur les ravitaillements, avec des ressources presque nulles, il perfectionna les moyens de défense du Méchouar (citadelle de Tlemcen), établit des postes, des ateliers, un hôpital, gagna l'affection des Kolouglis, leur distribua des armes et s'en servit fréquemment comme d'auxiliaires. Par une série de coups de main hardis et de razzias sur les tribus ennemies, il parvint à renouveler tant bien que mal ses approvisionnements ; mais souvent sa vaillante petite troupe se trouva réduite aux plus pénibles extrémités. Les Arabes vinrent à plusieurs reprises attaquer la ville ; mais ils furent constamment repoussés. Cette occupation de Tlemcen, qui dura quinze mois, est un des épisodes les plus curieux de la guerre d'Afrique, et n'est pas sans analogie avec certaines aventures héroïques comme on en rencontre dans l'histoire des croisades.

Le traité de paix de la Tafna vint relever les soldats de Tlemcen de leur glorieuse faction. Cavaignac fut nommé chef de bataillon aux zouaves ; il n'accepta qu'en posant noblement la condition que les plus méritants d'entre ses compagnons du Méchouar seraient également récompensés. Sa santé avait été gravement altérée par les privations et des fatigues surhumaines, et il fut obligé de quitter momentanément le service actif et de venir prendre quelque repos en France. C'est dans cette courte période qu'il écrivit et qu'il publia un livre qui produisit alors une assez vive sensation, *De la régence d'Alger*, où il s'occupait des questions relatives à la conquête et à la colonisation de l'Algérie. Il semblait alors presque décidé à renoncer à la carrière militaire ; mais Abd-el-Kader ayant rompu le traité de la Tafna, Cavaignac demanda à aller servir de nouveau en Afrique. Il fut désigné pour commander un de ces bataillons de fantassins dits *séphyrs*, et qui n'ont pas acquis moins de célébrité que les zouaves par leur aventureuse intrépidité. Il contribua à la prise de Cherchell (15 mars 1840), fut laissé à la garde de cette place, qui était dans le plus mauvais état, et la défendit héroïquement contre les plus furieuses attaques des

Kabyles du Dahara et des Hadjoutes de la plaine. Le 21 juin suivant, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment de zouaves qu'avait commandé Lamoricière (lequel venait d'être nommé général). Il serait difficile de le suivre dans cette multitude de combats presque journaliers auxquels il prit une part extrêmement brillante pendant les années 1841, 1842, 1843 et 1844. Il était définitivement considéré alors comme un des meilleurs officiers de l'armée d'Afrique. Nous trouvons un témoignage précieux de cette assertion dans une lettre du duc d'Aumale à son père, et qui se rapporte à cette époque. Cette lettre, relative à diverses promotions, a été exhumée en 1848 et publiée dans plusieurs journaux. Nous en citerons le passage suivant :

« ... Si je dois dire toute ma façon de penser, je n'ai encore connu en Afrique, hors Bedeau et Lamoricière, qu'un seul homme présentant cet ensemble de qualités pratiques et intellectuelles de soldat et d'administrateur que je désirerais trouver chez un commandant de province, mais il n'est sous aucun rapport en ligne pour prétendre en ce moment : c'est Cavaignac, des zouaves. Je crois, du reste, qu'il sera difficile de ne pas le faire bientôt maréchal de camp. Cavaignac tient une conduite parfaitement sage et honorable; il est trop jeune et trop saillant pour que l'on puisse songer à arrêter sa carrière; on ne pourrait que le retarder, et ce serait, à mon avis, maladroit; en ayant l'air de lui donner de mauvaise grâce des grades que tout le monde sait qu'il a gagnés, on le dégagerait de toute reconnaissance et on le rendrait plus dangereux; il a dans l'armée une popularité réelle. »

Cette appréciation nous paraît répondre suffisamment à celle de certains historiens de notre temps, qui ont cherché à insinuer, on devine dans quel but, que Cavaignac était un officier médiocre. Son avancement, d'ailleurs, ne fut point entravé, malgré ses opinions connues et le rôle joué par son frère dans les luttes du parti républicain. A la fin de 1844, il reçut le commandement de la subdivision de Tlemcen, et fut accueilli dans ce pays avec les démonstrations du plus grand enthousiasme. Les Maures, les Kolouglis, les Juifs, tant de fois pillés par les bandes d'Abd-el-Kader, avaient conservé un souvenir reconnaissant pour le vaillant capitaine qui les avait défendus.

Cavaignac s'attacha à compléter la conquête du pays et la soumission des tribus; il fit dans ce but de nombreuses expéditions, en même temps qu'il faisait exécuter de grands travaux publics et qu'il organisait une administration ferme et vigilante. Quelques jours après la prise d'Abd-el-Kader, en décembre

1847, il succéda à Lamoricière comme gouverneur de la province d'Oran. La révolution de Février le trouva dans ce poste. Le 2 mars 1848, il reçut à la fois la nouvelle de l'établissement de la République et le décret qui le nommait gouverneur de l'Algérie et général de division. Dès le premier moment, on avait pensé à lui pour le ministère de la guerre; mais la présence des princes en Afrique et leur popularité dans l'armée inspirait quelques inquiétudes au gouvernement provisoire, et l'on pensa que Cavaignac, qui donnait toute garantie, était indispensable pour le moment en Algérie. Plus tard, quand on sut avec quel enthousiasme l'avènement de la République avait été accueilli par la population et l'armée, le ministère fut offert au général, qui le refusa.

Nommé représentant par le département de la Seine et par celui du Lot, il demanda et obtint d'être remplacé dans le poste important qu'il occupait et arriva à Paris le 17 mai.

Comme tous les hommes d'épée, Cavaignac apportait dans la politique certaines habitudes d'esprit, fruit de l'éducation militaire, et qui sont sur plusieurs points en contradiction avec les principes de la pure démocratie. Les idées de commandement, d'obéissance, de hiérarchie, de discipline, de force matérielle, qui préoccupent plus particulièrement les militaires, les rendent pour ainsi dire impropres à remplir le moindre office d'administration, s'ils n'ont pas des régiments sous la main. En outre, leur théorie monarchique sur l'armée, l'importance exagérée qu'ils lui accordent, la considérant en quelque sorte comme un ordre dans l'Etat, comme un pouvoir public, tandis qu'elle ne doit être, dans la main du pays, qu'un instrument de défense nationale; cette théorie est incompatible avec le droit commun rigide, avec l'égalité républicaine.

Lorsqu'on lui avait proposé le ministère, à la fin de mars, Cavaignac avait posé pour condition la rentrée immédiate des troupes à Paris; chose singulière, lui, républicain, il semblait se rallier à cette idée perfidement répandue et habilement exploitée, que l'armée avait été humiliée en Février. Le gouvernement provisoire ne jugea pas à propos de se laisser poser des conditions, et la négociation en demeura là.

A son arrivée à Paris, le général accepta, cette fois, de la commission exécutive, le portefeuille de la guerre. La situation avait changé, et des jours sombres allaient commencer pour la République. Cavaignac avait pris rang parmi les républicains modérés. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes du terrible malentendu qui divisait les amis du régime nouveau et qui bientôt allait les pousser à s'entr'égorgger en des luttes fratri-

cides. Ces événements, d'ailleurs, sont encore si près de nous que ceux qui en ont été les témoins ont sans doute conservé quelques-unes des passions du temps, aussi bien peut-être que ceux qui en ont été les acteurs. A l'article consacré au récit de l'insurrection de Juin, nous examinerons cependant quelques-unes des questions qui se rattachent à ce tragique épisode. Ici, nous devons nous borner exclusivement à ce qui concerne le général Cavaignac.

Rappelons seulement que, dès les premiers jours de juin, une explosion, une lutte à main armée était prévue (et peut-être désirée par ceux qui avaient prononcé la parole sinistre : *Il faut en finir!*). Il devenait malheureusement de plus en plus évident que les problèmes pendants allaient, non se résoudre au nom de la raison, mais se trancher au nom de la force. Les diverses factions royalistes poussaient à une solution violente; et, d'un autre côté, il est certain qu'avant les premiers mouvements insurrectionnels une coterie préparait le renversement de la commission exécutive et l'établissement d'une dictature militaire.

Dès le début de la sanglante bataille, Cavaignac avait été investi par la commission exécutive du commandement de toutes les troupes, garde nationale, garde mobile, armée. On l'a souvent accusé d'avoir, à dessein, laissé grandir l'insurrection pour imposer en quelque sorte sa dictature aux terreurs de l'Assemblée et pour rendre sa victoire plus éclatante. Cette opinion a été assez répandue, avant même de se traduire en accusation, pour qu'il ne paraisse pas inutile d'en dire ici quelques mots. Sans aucun doute, le caractère loyal du général Cavaignac ne permet pas de supposer qu'il ait directement travaillé au renversement de la commission exécutive.

Il n'y a rien dans les documents publics ou secrets de cette époque qui autorise une aussi cruelle conjecture; mais, d'un autre côté, il est avéré qu'il ne déploya pas dans l'origine toute l'activité qu'on pouvait attendre d'un chef militaire aussi capable et aussi vigilant. Son inertie désespérait la commission de gouvernement, qui, mieux que lui, connaissait la guerre des rues, et qui voulait qu'on empêchât la formation des barricades en déployant partout les forces dont on pouvait disposer, en attendant celles que le télégraphe appelait de tous les points de la France.

Cavaignac, au contraire, tenait à conserver les forces massées sous sa main pour les lancer ensuite au moment qui lui paraissait favorable, s'inquiétant peu d'ailleurs du développement pris d'heure en heure par l'insurrection, qui put s'étendre ainsi sans oppo-

sition et couvrir de barricades une partie de la ville. Ce plan stratégique pouvait être plus militaire; mais évidemment il ne devait donner la victoire qu'au prix de flots de sang répandu; et sous ce rapport on peut dire, sans être injuste, qu'il était moins d'un citoyen que d'un soldat.

Toutefois, avant d'y voir un pur calcul d'ambition, on doit tenir compte des qualités militaires du général; on doit se souvenir qu'il était l'homme de la résistance plutôt que de l'attaque, l'homme des défenses désespérées, des garnisons bloquées, le chef héroïque, mais circonspect, ennemi des aventures et des initiatives hardies.

Quoi qu'il en soit, il est positif que le 23, pendant que l'émeute éclatait de toutes parts, il ne fit rien de bien sérieux; il semblait attendre l'investiture d'un pouvoir qui lui avait été promis en effet par un groupe de représentants influents, et qu'il avait accepté, sous la réserve du concours de l'Assemblée; sans doute aussi, comme militaire, il voulait avoir une complète liberté d'action et il lui répugnait de recevoir les ordres d'un pouvoir civil.

Le 24, la bataille était engagée partout; l'Assemblée était sous l'impression des périls de cette situation terrible quand le représentant Pascal Duprat monta à la tribune et proposa la mise en état de siège de Paris et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac. Il y eut quelques protestations; mais Bastide s'écria aussitôt: « Citoyens, pas de discussions; dans une heure peut-être l'Hôtel de ville sera pris! » L'Assemblée vota. La commission exécutive, déchuë par le fait, se retira devant la dictature militaire.

Cavaignac agit alors avec une vigueur terrible, et d'après le plan qu'il avait arrêté, c'est-à-dire en divisant ses troupes en trois groupes principaux, opérant chacun par masses compactes, au lieu du système d'éparpillement qui avait été généralement adopté jusqu'alors dans la guerre des rues. Ce plan fut long à se dérouler; il en résulta que des quartiers entiers demeurèrent de longues heures dégaris de troupes: de là des plaintes nombreuses et des récriminations. Nous n'avons pas à juger ce plan qui, au point de vue purement militaire, est conforme aux principes de la stratégie moderne; mais, au souvenir du sang répandu, nous ne pouvons condamner non plus l'opinion de ceux qui pensent qu'on eût empêché peut-être cette lutte effroyable, ou qu'on en eût au moins amoindri l'horreur si, dès la première heure, on avait agi avec promptitude et sur tous les points à la fois. Il est même permis de penser que cette lutte eût été entièrement prévenue si l'Assemblée avait eu la grande âme de la Convention, et qu'elle n'eût pas regardé comme au-dessous de sa dignité de cal-

mer, par des mesures populaires et un véritable esprit de conciliation, ces malheureux ouvriers que la misère égarait. Mais il ne s'agit ici que du rôle militaire de Cavaignac. On sait au prix de quels sacrifices il parvint à écraser les masses populaires. Paris fut inondé de sang; 15,000 prisonniers furent entassés dans les prisons, dans les casernes, dans les caves des édifices et jusque dans les carrières qui entourent la capitale. Il faut reconnaître d'ailleurs que le général dictateur montra plus de modération que ses amis du *National*, qui renouvelèrent dans ces malheureuses journées les fureurs des thermidoriens. Dès le 23 juin, M. Degoussé proposa l'arrestation de tous les journalistes et la déportation immédiate de 1,800 citoyens. Cavaignac se borna, pour l'inauguration de son autorité, à suspendre onze journaux et à faire arrêter un journaliste, M. Emile de Girardin, acte d'autorité doublement maladroit : comme fait et comme conséquence. En outre, le vainqueur de Juin fit quelques efforts pour arrêter les exécutions sommaires de prisonniers; du moins, à la fin de ce terrible combat, il dit ces nobles paroles, dans une proclamation aux troupes et à la garde nationale : « Dans Paris, je vois des vainqueurs et des vaincus : que mon nom reste à jamais maudit si je consentais à y voir des victimes. » -

Une des fautes de Cavaignac, ce fut de distribuer, et même avec une malheureuse profusion, des croix de la Légion d'honneur à la suite de ces lamentables événements. Lui qui prenait volontiers ses comparaisons dans l'histoire romaine, il eût dû se souvenir que César n'avait pas voulu que les trophées de la guerre civile figurassent dans sa pompe triomphale.

Le 27, fut voté le décret de transportation.

Cavaignac vint déposer, le 28, ses pouvoirs extraordinaires au sein de l'Assemblée nationale, qui, sur la proposition de Martin (de Strasbourg), le nomma président du conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif. Par un acte déplorable de camaraderie africaine, il nomma, le lendemain, le général Changarnier commandant en chef des gardes nationales de la Seine, bien qu'il ne pût ignorer ses opinions monarchiques. Il gouverna dès lors, appuyé sur l'Assemblée, considéré comme un sauveur par une grande partie de la bourgeoisie et des classes élevées, mais devenu un objet de haine pour le peuple de Paris, dont Juin était resté la plaie saignante. Son impopularité parmi les classes ouvrières ne contribua pas peu à donner à Louis-Napoléon, lors des élections présidentielles, un grand nombre de voix qui renforcèrent les suffrages

des populations rurales.

Tel est cependant l'ascendant d'un caractère énergique et d'une forte personnalité, que ce même peuple se portera en foule aux funérailles de l'homme qu'en d'autres temps il avait maudit, et qui était mort stoïquement fidèle à ses convictions.

Cavaignac, en réalité, demeura comme accablé sous sa victoire de Juin. La fraction républicaine à laquelle il appartenait allait s'effaçant de plus en plus, tout en continuant le travail innocent de cette constitution qui devait vivre si peu; et si les comparaisons n'étaient pas toujours plus ou moins vaines, nous dirions que le général n'était plus que le La Fayette d'un nouveau parti feuillant. Il a été, il est vrai, du 24 juin au 10 décembre, toute la République, mais la république officielle, presque absorbée déjà par des coteries royalistes; tandis qu'au dehors mugissait, confuse et désordonnée, mais vivante et forte, cette république socialiste qui grandissait d'heure en heure, quoiqu'elle ne fût encore qu'une Babel de systèmes, tout en aspirant à devenir une science, et qui, après avoir conquis les ouvriers des villes, une portion notable de la bourgeoisie instruite, atteignait déjà l'élément qui est le fond de la France, le paysan.

Un autre parti, qui devait tout écraser, tout absorber, et que nous pourrions appeler le parti du souvenir, se dessinait déjà et bientôt allait occuper la scène, soulevé par le flot profond des masses rurales.

Dans une situation semblable, en présence de telles forces sur le point de s'entre-choquer, la petite république formaliste n'apparaissait plus que comme une secte sans consistance destinée à s'évanouir au premier souffle de la tempête. Cavaignac en porta du moins le drapeau avec autant de constance que de noble fermeté; il s'enveloppa dans les plis de cette bannière et il la défendit jusqu'à la mort avec une foi indomptable. Ses amis avaient des illusions sur sa candidature à la présidence de la République. Mais on sait ce que fut l'élection du 10 décembre : une sorte de trombe populaire qui enleva de leurs villages des millions d'hommes et les fit tourbillonner autour des urnes du scrutin avec le même nom dans la main. Cavaignac eut néanmoins 1,448,107 suffrages, qui, ajoutés aux autres votes républicains, atteignaient presque le chiffre de deux millions.

Le général accepta avec dignité l'arrêt du suffrage universel. Il remit ses pouvoirs aux mains de l'Assemblée en prononçant quelques paroles simples et graves. Le vainqueur du scrutin rendit un hommage public à son adversaire : après avoir prêté à la tribune son serment à la République, au moment de quitter l'Assemblée pour se rendre à l'Élysée, il alla

prendre la main de son adversaire et la lui serra avec cordialité.

Cavaignac se confondit dès lors dans les rangs de l'opposition républicaine sous la Constituante et la Législative. Il prenait rarement la parole, et quand il paraissait à la tribune, c'était le plus souvent pour des questions personnelles, pour répondre à quelque attaque contre son gouvernement; dans ces occasions, il trouvait des paroles dignes et fières, qui imposaient le respect. Un orateur ayant rappelé les causes qui l'avaient fait tomber du pouvoir : « Nous ne sommes pas tombés du pouvoir, dit-il; nous en sommes descendus. » Il y a dans ses discours beaucoup de ces mots brefs et profonds qui gravent la pensée, et dans lesquels la grandeur du caractère se détache avec toute la noblesse du bas-relief. Comme homme de tribune, il se distinguait surtout par la dignité, par la gravité froide et réservée, par le laconisme et la précision, ainsi que par des traits énergiques où se révélaient son âme forte et ses inflexibles convictions.

Au 2 décembre, le général Cavaignac fut arrêté à son domicile, rue du Helder, emprisonné à Mazas, puis au château de Ham, et enfin rendu à la liberté un mois plus tard. Presque à la même époque il épousa mademoiselle Odier, fille d'un banquier de la capitale; demanda sa mise à la retraite, fut élu député de Paris au Corps législatif en 1852 et en 1857, en même temps que Carnot, Goudchaux et autres républicains, mais refusa comme eux de prêter serment au régime nouveau et fut déclaré démissionnaire. Ces élections n'étaient, au reste, que des protestations non déguisées. On sait que c'est pour fermer cette voie que le pouvoir fit rendre la loi qui impose le dépôt légal du serment de tout candidat avant l'élection.

Dans les dernières années de sa vie, Cavaignac, non désintéressé de la politique, avait pris la haute direction du journal le *Siècle*.

Il mourut subitement à la chasse, de la rupture d'un anévrisme. Sa courageuse femme fit transporter son cadavre dans un wagon et le ramena à Paris. — L'ex-dictateur de Juin a laissé un fils qui poursuit aujourd'hui ses études, et qui portera sans doute dignement le beau nom dont il reste l'unique héritier; c'est surtout dans l'armorial révolutionnaire que noblesse oblige.

Lire ci-après les biographies du père (conventionnel), Jean-Baptiste ; et du frère (adoré du Peuple), Godefroi... tous deux **SALIS** par le Monstre Louis Eugène...

CAVAIGNAC (Jean-Baptiste), conventionnel montagnard, né à Gordon (Lot) en 1762, mort exilé, à Bruxelles, en 1829. Il était avant la Révolution avocat au parlement de Toulouse, et il fut nommé après 1789 membre de l'administration de la Haute-Garonne, et enfin député de ce département à la Convention nationale. Il siégea à la Montagne, vota la mort de Louis XVI, et fut successivement envoyé en mission aux armées des côtes de Brest, des Pyrénées-Occidentales et de Rhin-et-Moselle. Il déploya une grande énergie dans ces missions, comme le plus grand nombre des héroïques représentants qui contribuèrent tant alors à sauver la France, à assurer l'approvisionnement des armées, à contenir l'ambition des généraux, à réprimer le royalisme, à communiquer partout la flamme patriotique et révolutionnaire. A Auch, il s'associa au mouvement anticatholique et aux fêtes de la Raison. A l'époque de la réaction, il fut l'objet de ces accusations habituelles qui ne furent épargnées à aucun des commissaires conventionnels ; mais alors il s'était rapproché des thermidoriens, et il demeura à l'abri des attaques, d'autant plus qu'il ne se produisit aucune accusation positive. Boissy d'Anglas fit passer à l'ordre du jour.

Plus tard, de méprisables pamphlétaires travaillèrent la légende du vaillant montagnard et racontèrent notamment que, pendant sa mission aux Pyrénées, il avait exigé le déshonneur d'une demoiselle Labarrère, en lui promettant la vie de son père, qu'il envoya néanmoins le jour même à l'échafaud. Naturellement, cette belle histoire reparut dans la

Biographie Michaud (supplément, 1836), qui n'est, quant aux hommes de la Révolution, qu'un répertoire des plus ineptes calomnies. Godefroi, l'un des fils du conventionnel, était alors exilé en Angleterre et n'eut aucune connaissance de l'article publié dans la *Biographie Michaud*. Mais en 1844, un écrivain royaliste d'un caractère très-honorable, Théodore Muret, publia, dans la *Quotidienne* du 21 mai, un compte rendu d'une histoire de la Révolution, dans lequel il rappelait, à propos des conventionnels en mission, l'infâme anecdote dont la *Biographie Michaud* s'était faite le complaisant écho. Cet article ayant été mis sous les yeux de Godefroi, il chargea aussitôt ses amis Etienne Arago et Louis Blanc d'aller demander à M. Muret une rétractation, ou son heure pour le lendemain. Les deux illustres témoins opposèrent à l'article biographique des renseignements dont nous allons parler et qui mettaient la calomnie à néant. M. Muret, éclairé et convaincu, agit en homme d'honneur, et inséra dans la *Quotidienne* du 29 mai 1844 la note suivante :

« Dans une note de la *Quotidienne* du 21 courant, nous avons rappelé l'accusation élevée contre un membre de la Convention, M. Cavaignac, d'avoir, dans le département des Landes, imposé le déshonneur à une fille comme prix du salut de son père.

» M. Godefroi Cavaignac, fils du conventionnel, a vu dans les deux dernières lignes de la note une confirmation personnelle donnée par nous au fait allégué. Nous nous étions borné à rappeler ce fait d'après une publication qui était restée inconnue à M. Cavaignac fils.

» M. Cavaignac a eu raison de compter sur notre loyauté, et nous déclarons avec plaisir que les explications qui nous ont été adressées nous ont démontré de la manière la plus complète que cette accusation était dénuée de fondement. »

Maintenant, voici les faits qui avaient formé la conviction de l'honorable publiciste. Et d'abord, suivant la relation calomnieuse, « Mlle Labarrère disparut de la ville de Dax quelques jours après la mort de son père, et on ne l'y a jamais revue. » Or, cette demoiselle, d'une famille bien connue à Dax, continua à résider dans cette ville, où elle épousa M. Vergers et où elle a constamment vécu avec sa famille jusqu'à sa mort. Elle eut un fils, que les circonstances mirent à même d'apporter un témoignage précieux en faveur de la vérité.

Mais laissons parler M. Etienne Arago :

« A l'époque où s'instruisait le procès d'avril (v. AVRIL 1834), un appel fut fait aux républicains des départements pour venir prendre, eux aussi, la défense des prisonniers politi-

ques devant la cour des pairs. Un de mes camarades de collège, Vergers, de Dax, accourut et s'offrit à moi pour être le défenseur de Godefroi Cavaignac. Je le conduisis à Sainte-Pélagie, et ce fut une touchante scène que l'entrevue de ces deux compatriotes. Vergers commença par protester contre l'accusation infâme qui avait plané sur la tête de Cavaignac. « Je suis le fils, dit-il ensuite, » de cette demoiselle Labarrère, désignée par » les écrivains royalistes, et je viens déclarer, » au nom de ma mère, que jamais une calomnie n'a reposé sur des bases plus misérables. » Toute sa vie, M^{lle} Labarrère, devenue » M^{me} Vergers, s'est élevée contre cette lâche » invention, soit devant les étrangers, soit en » présence de mon père; et en mourant elle » a encore affirmé l'innocence du conventionnel. » Godefroi serra dans ses bras son nouvel ami, et nous crûmes que c'en était fait de cette calomnie. »

C'est, en effet, une dizaine d'années plus tard qu'eut lieu l'incident Muret, dont nous avons ci-dessus rapporté les circonstances.

En 1848, un journal réactionnaire, le *Mémorial bordelais*, ramassa dans la boue l'ignoble légende et la réimprima effrontément, sans aucun doute pour combattre la candidature du général Cavaignac. C'est à cette occasion que M. Etienne Arago écrivit au général une longue lettre qu'il a reproduite dans l'*Avenir national* du 30 juillet 1866, à propos de la mort de Th. Muret, et à laquelle nous empruntons les détails qu'on vient de lire. On en pourrait ajouter d'autres, tels que le témoignage de Pinet, collègue de Cavaignac dans sa mission; mais évidemment il serait superflu de chercher d'autres preuves que ce fait du fils de la prétendue victime accourant du fond de la France pour défendre devant la cour des pairs le fils du conventionnel et pour lui demander son amitié, en protestant au nom de sa mère contre la calomnie qu'on s'efforçait de consacrer.

Pendant la réaction thermidorienne, Cavaignac ne joua pas un rôle bien saillant, et il ne s'associa point, d'ailleurs, aux violences des réacteurs. Lors de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV, il marcha en tête d'une colonne à l'affaire de Saint-Roch, avec Rouget de l'Isle et Berruyer, et contribua à la victoire de la Convention. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents lors de la mise en activité de la Constitution de l'an III, il en sortit en mai 1797, par décision du sort. Après avoir rempli les missions les plus importantes avec cette autorité dictatoriale que la Convention communiquait à ses envoyés, il était resté pauvre, comme la presque totalité des grands citoyens de cet âge héroïque. Il demanda virilement

alors son existence au travail, et remplit un humble emploi de receveur à l'une des barrières de Paris. Il fut nommé ensuite l'un des administrateurs de la loterie, puis commissaire général des relations commerciales à Mascate; mais la reprise de la guerre contre les Anglais, après la rupture de la paix d'Amiens, ne lui permit pas de s'installer à son poste. Il revint en France, fut appelé à Naples par Murat, qui lui confia l'administration de l'enregistrement et des domaines du nouveau royaume, le nomma conseiller d'Etat, et l'affubla du titre de comte, que d'ailleurs il ne porta jamais, non plus que ses fils. Un décret impérial ayant rappelé tous les Français employés à l'étranger, il dut se démettre de ses charges, et fut nommé préfet de la Somme pendant les Cent-Jours. A la seconde Restauration, il fut banni comme régicide par la fameuse loi dite *d'amnistie*. Il se retira à Bruxelles et y acheva obscurément ses jours. — Il eut deux fils, GODEFROI, et LOUIS-EUGÈNE, le chef du pouvoir exécutif en 1848. Voyez les articles ci-dessous.

CAVAIGNAC (Jacques-Marie, vicomte), général, frère du précédent, né à Gordon (Lot) en 1773, mort à Paris en 1855. Il servit avec distinction dans les guerres de la République et de l'Empire, fut attaché à Murat, roi de Naples, prit une part extrêmement brillante à l'expédition de Russie, et devint sous la Restauration commandeur de Saint-Louis, vicomte, inspecteur général de la cavalerie, etc.

CAVAIGNAC (Eléonore - Louis - Godefroi), homme politique, fils aîné du conventionnel, né à Paris en 1801, mort dans la même ville le 5 mai 1845. Il entra au barreau, moins pour y plaider que pour prendre le temps de réfléchir et d'étudier sa vocation. C'était l'époque où tout jeune homme ne quittait guère les bancs du collège sans avoir en portefeuille une ou deux tragédies. Godefroi dérogea à cette coutume; du reste, la nature de son esprit le poussait dans une autre voie. Vers 1831, se croyant mûr pour la gloire littéraire, il composa quelques opuscules, presque entièrement oubliés aujourd'hui, tels qu'une *Histoire du cardinal Dubois*, une *Tuerie de cosaques*, *scènes d'invasions*, empreints de l'énergie de son caractère. Mais la lutte était un besoin pour l'âme active de Godefroi; aussi renonça-t-il bientôt aux lettres pour descendre dans l'arène du journalisme politique. Sa ligne de conduite était toute tracée à l'avance. Il ne pouvait être que républicain exalté. Fils d'un conventionnel, Godefroi ne mentit point à son origine. Il avait d'ailleurs reçu de sa mère une éducation forte et patriotique, qui l'avait particulièrement disposé au rôle de tribun; et si, plus tard, on n'osa pas donner à cette femme forte le nom glorieux de mère des

Gracques, on ne se fit pas faute de l'appeler Cornélie. Godefroi assista dans sa jeunesse au réveil du républicanisme. Le mysticisme, naturel aux peuples d'outre-Rhin, avait été singulièrement exalté par les gigantesques luttes de 1812 et de 1813 et par les chants des poètes qui avaient entraîné la jeunesse allemande sur les champs de Lutzen et de Leipzig. Schiller surtout contribua à populariser en France la passion des grands dévouements et des conjurations mystérieuses. Le carbonarisme lui donna cette mise en scène si chère aux peuples d'Italie, et qui contribua beaucoup au progrès des sociétés secrètes françaises. Enfin, quelques historiens achevèrent de faire prévaloir le *républicanisme pur*. « Jusqu'alors il y avait eu haine profonde contre les époques de troubles publics et de désolations nationales qui marquèrent les épreuves sanglantes de 1793 et de 1794; on était habitué à voir sous l'aspect le plus hideux ces figures, souvent antiques, mais toujours cruelles, du comité de Salut public et de la Convention; il y avait même des préventions exagérées. Sous cette influence, l'époque avait été défigurée. M. Thiers expliqua et justifia ces événements, négligeant les documents sérieux de la diplomatie, l'histoire véritable de l'administration intérieure, créant ainsi, en homme d'esprit, un drame qu'en homme d'affaires et d'expérience il eût peut-être désavoué; depuis, M. Thiers releva, comme une époque régulière, l'ère républicaine; la nécessité, fatalité aveugle, fut posée comme une divinité inflexible sur le parvis de ce monument historique; on jeta à peine quelques fleurs sur les victimes, on para les bourreaux des couleurs de la victoire. La génération nouvelle s'abreuva de ces lectures. »

Aussi Cavaignac, à son entrée dans la vie politique, trouva-t-il un parti fort et solidement constitué. Il fut un des chefs populaires qui préparèrent les événements de 1830. Il combattit vaillamment pour la cause du peuple pendant les fameuses journées des 27, 28 et 29 juillet. Il échappa aux balles, à la police, aux traîtres; à tout ce qui rend si dangereux le métier de républicain entre deux dynasties. Chasser un roi Très-Christien pour mettre à sa place un roi très-bourgeois, c'était un faible résultat aux yeux d'un ami du peuple. Godefroi lutta donc contre Louis-Philippe, comme il avait lutté contre Charles X; mais, cette fois, irrité par une première déception. L'organisation de la garde nationale lui permit de témoigner ouvertement les sentiments que lui inspirait le nouveau régime. Tout ce que Paris renfermait de républicains était réuni dans le corps de l'artillerie. Godefroi Cavaignac ne fut pas le dernier à s'y

faire inscrire. Il y entra avec le grade de capitaine. Dès le mois d'octobre 1830, de nouveaux troubles éclataient dans Paris; ils n'obtinrent pas même les honneurs d'une répression un peu énergique; mais, au mois de décembre, Cavaignac est arrêté et mis en jugement. Ce procès ne fit qu'accroître sa popularité et grandir son audace. Tous les journaux et tous les cercles républicains retentirent de son nom. « Je le déclare, sans affectation comme sans feinte, de cœur et de conviction, je suis républicain, écrivait-il en 1831; mais il ne m'eût pas suffi, pour adopter mes opinions, que la République me parût être en soi le moins imparfait des gouvernements. J'ai tâché de me rendre compte des faits, et j'ai compris non-seulement qu'elle était possible, mais qu'elle était inévitable, mais que tout marchait là, les événements, les esprits, les choses. J'ai compris qu'il était impossible que le mouvement qui domine aujourd'hui le monde aboutit à autre chose qu'à la République. » Ce fut alors que la Société des amis du peuple le reçut dans son sein; il s'y trouva en compagnie de Roche, de Pillet, de Flocon, de Trélat, tous républicains convaincus comme lui. Bientôt son éloquence entraînant, ses manières douces; un certain air poétique et rêveur, de belles phrases sonores et émues lui assurèrent une influence marquée. Exaltée par lui et par son collègue Raspail, la Société devient imprudente. On lance d'abord contre les chefs un mandat d'arrêt, qui reste inexécuté; mais, en février 1832, la salle des séances est fermée. Cavaignac en loue tout simplement une autre, et la Société recommence de plus belle à conspirer. Des agents sont envoyés dans tous les quartiers de Paris; les ouvriers sont réunis et harangués; on achète des armes; on fond des balles; on convoque le peuple partout, dans les rues, sur les places. Cavaignac se multiplie. Enfin, au mois de juin, l'émeute éclate dans les quartiers Saint-Antoine, Saint-Martin et Saint-Denis. Il n'y eut, pour ainsi dire, pas de mot d'ordre. Les obsèques du général Lamarque, député de l'opposition, furent le prétexte de cette manifestation. La troupe était sous les armes. On l'attaqua sur tous les points; la bataille dura deux jours et ne cessa qu'après la prise de l'église Saint-Merri. Cavaignac, arrêté pour la seconde fois, est encore acquitté. Mais la Société était devenue suspecte (car des agents secrets de la police s'y étaient glissés en grand nombre). Une autre se forma sous le nom de *Société des droits de l'homme*, et l'on eut soin de n'y admettre que les *purs*. Celle-ci se montra plus radicale encore que la précédente. Les placards, les proclamations, les discours se succédaient avec un merveilleux entrain, sans néanmoins provoquer la moindre émeute. Arrêté après les événements d'avril

1834, il fut incarcéré à Sainte-Pélagie ; il porta plusieurs fois la parole au nom de ses coaccusés devant la chambre des pairs. Cavaignac resta un an en prison ; le 13 juillet 1835, il s'évada et se réfugia en Angleterre. Il y séjourna fort longtemps, malgré l'amnistie qui lui était accordée et malgré les sollicitations de ses amis. Ce ne fut qu'en 1841 qu'il se décida à revenir à Paris. Il conspira plus que jamais, car il n'était pas rentré pour autre chose.

Vers cette époque existait à Paris un journal extra-républicain, la *Réforme*, dirigé par Flocon, qui, en 1830, conduisit le peuple aux barricades du fond de son cabinet. La grande liberté dont jouissait alors la presse n'était nulle part aussi bien exploitée que dans cette feuille qui vécut peu, mais fit, en revanche, un bruit terrible. Cavaignac en fut bien vite actionnaire et rédacteur. Quoique directeur, Flocon suivait la ligne de conduite que lui traçaient les chefs du parti, et, parmi ces chefs, Cavaignac ne tarda pas à devenir la forte plume de la *Réforme*. La loi sur les fortifications de Paris et sur ce qu'on appelait alors l'armement des bastilles, la paix, la guerre, les sociétés, le recrutement de l'armée, les chemins de fer, il écrivit sur toutes les questions à l'ordre du jour. Les républicains n'ont jamais oublié son discours sur l'*association*.

En 1843, il devint président de la Société des droits de l'homme.

Il mourut le 5 mai 1845, après une longue et douloureuse maladie. Son convoi fut ce qu'il devait être et ce qu'avait été sa vie, une protestation. Des mesures furent prises pour maintenir l'ordre, et la troupe se trouva sous les armes. On avait encore présent le souvenir du général Lamarque. Mais la cérémonie funèbre ne donna lieu à aucune manifestation. Plus de six mille citoyens suivaient le cercueil. François Arago, Joly, Ledru-Rollin, Guinard, Louis Blanc et Drolling tenaient les cordons du poêle. De nombreux discours furent prononcés au cimetière Montmartre. Les écoles y avaient envoyé un délégué qui parla au nom de tous. Voici un passage du discours de Louis Blanc, qui peint bien, quoique avec une certaine exagération, et le caractère de Cavaignac et les regrets que sa mort inspira à ses amis : « Voilà donc ce qui nous reste de lui ! Ainsi, ce grand et aimable esprit, ce cœur intrépide, cette imagination pleine d'éclairs, cet admirable assemblage de force et de grâce, d'énergie et de tendresse, de sensibilité féminine et de fierté virile, de raison et d'ardeur, cette nature d'homme d'Etat, de poète, de chevalier, tout cela, un peu de terre va le couvrir. »

Presque tous les journaux de Paris et un

grand nombre de feuilles de province rendirent hommage à la loyauté du tribun et au talent du journaliste. Cavaignac est resté dans la mémoire de tous comme le représentant le plus sincère, le plus dévoué et non pas le moins habile de la démocratie de son époque.

Cavaignac (STATUE DE GODEFROI), par Rude ; cimetière Montmartre (Paris). Cette statue, exécutée en bronze vers 1847, est une des œuvres les plus simples et en même temps les plus émouvantes que l'on doive à Rude. Le journaliste républicain est étendu sans mouvement sur la froide dalle du tombeau ; la tête, osseuse et décharnée, repose sur le même plan que le corps, sans coussin qui l'exhausse et la défende ; la main droite est placée sur une épée et une plume ; le cadavre, roidi par la mort, est vigoureusement et nettement accusé sous le linceul qui l'enveloppe de toutes parts et dont les plis nombreux se roulent, se cassent et se contrarient avec un désordre savant. Cette draperie, si habilement jetée et si soigneusement étudiée dans ses moindres détails, est d'une vérité sinistre. « Ainsi, a dit M. Mantz, ainsi se mesure la distance profonde qui sépare la statue funéraire, telle que la comprend l'art moderne, de celle que le moyen âge aimait à étendre sur les pierres sépulcrales. Pour les naïfs tailleurs d'images de ce temps, la mort était un repos, quelles que fussent les agitations et les luttes de la vie ; le chevalier du moyen âge s'endormait un soir dans son armure, et, en l'étendant tout d'une pièce sur sa tombe silencieuse, les mains jointes, un chien à ses pieds, l'artiste le représentait tranquille et tel qu'il était, en effet, dans les profondeurs du sépulcre. Hélas ! ce repos suprême nous est enlevé ! Il semble, et telle est sans doute l'idée que Rude a voulu traduire, que l'homme moderne conserve dans le tombeau quelque chose des inquiétudes de son existence antérieure, et que pour lui les tumultes de la vie se continuent au delà de la mort. Dans la statue de Godefroi Cavaignac, tout est conçu et exécuté au point de vue du naturalisme le plus exact, le plus passionné. La tête est copiée d'après un masque moulé sur le cadavre ; et la draperie, si dramatique dans la profusion de ses plis et de ses replis, a été imitée et prise sur le vif avec un soin consciencieux, acharné et peut-être un peu puéril. On sait que cette draperie a été modelée, sous les yeux du maître, par l'un de ses plus intelligents élèves, M. Christophe. La vérité absolue était alors le rêve de Rude. Grâce aux qualités que nous avons dites, grâce au sentiment douloureux dont l'œuvre est empreinte, le tombeau de Godefroi Cavaignac marqua dans la carrière de l'artiste un point élevé qu'il ne lui fut pas permis de dépasser. »